

## Guide de la Formation Doctorale Complémentaire à l'ENICarthage

### Doctorat Génie Electrique

Conformément au décret n° 2013-47 du 4 janvier 2013, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de doctorat du système « LMD », il est retenu que:

- Durant leurs parcours de formation, les doctorants suivent une formation doctorale complémentaire constituée d'activités de formation et de recherche pouvant avoir diverses formes : cours, conférences, ateliers, séminaires, stages, ....
- Durant les 3 années d'études doctorales, le doctorant doit valider 30 crédits dans le cadre de la formation doctorale complémentaire.
- L'autorisation de soutenance d'une thèse de doctorat n'est accordée que si le doctorant a validé les 30 crédits de formation doctorale complémentaire.

Conformément à la circulaire N° 13 - 2013 du 4 avril 2013, du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique :

- Les 30 crédits de la formation doctorale complémentaire sont considérés définitivement acquis pour les doctorants titulaires du diplôme de mastère ancien régime (mastère régi par le décret 1823-1993 du 6 septembre 1993).

A l'ENICarthage, la formation doctorale complémentaire est composée de 3 Unités de Formation Doctorale (UFD) :

UFD-MCR : Méthodologie & Communications en Recherche

UFD-DCT : Développement de Compétences Transversales

UFD-FSS : Formation Scientifique Spécialisée

Les Eléments Constitutifs d'une UFD sont désignés par ECUFD.

Selon les besoins du Doctorant, le choix des ECUFD peut se faire dans les ECUFD d'un doctorat autre que celui de Génie Electrique de l'ENICarthage. Dans tous les cas, le choix des ECUFD est à définir par le Doctorant en étroite concertation avec son Directeur de thèse qui coordonne le choix des ECUFD avec le Président de la Commission de Doctorat de l'ENICarthage.

## **Validation des crédits relatifs aux activités de formation doctorale complémentaire**

- Pour formuler la demande de validation des crédits d'une activité de formation doctorale complémentaire, les doctorants doivent obligatoirement utiliser le modèle de fiche de validation mis à leur disposition sur le site web de l'ENICarthage.
- Pour être recevable la fiche de validation doit comporter les encadrés (1), (2) et (3) dument remplis:
  - L'encadré (1) est réservé aux informations générales concernant le Doctorant.
  - L'encadré (2), intitulé Avis du Directeur de Thèse, comporte une description de l'activité et devra être rempli par le Doctorant et signée par le Directeur de Thèse. Aucune demande de validation d'une activité de formation doctorale complémentaire ne peut être examinée si la fiche de demande de validation ne comporte pas l'avis et la signature du Directeur de thèse dans l'encadré (2).
  - La signature de l'encadré (3) par l'organisateur ou le responsable de l'activité est généralement exigée. Cependant, lorsque le nombre de doctorants participant à l'activité est élevé, l'organisateur ou le responsable de l'activité n'aura à signer qu'une feuille de présence par séance portant les noms et signatures des doctorants présents. Cette feuille de présence est fournie à l'organisateur par la Commission de Doctorat (CD) s'il s'agit d'une activité ayant fait l'objet d'un appel à inscription par la CD. Sinon, les doctorants doivent s'organiser et utiliser le modèle de feuille de présence mis à leur disposition sur le site web de l'ENICarthage.
  - Pour toute activité du type conférence ou soutenance de thèse de doctorat ou d'habilitation, les fiches de validation (ou les feuilles de présences) remplies doivent être remises au conférencier ou au président du jury bien avant le démarrage de l'exposé et doivent être récupérées en fin de séance.
  - L'encadré (4) est réservé à la Commission de Doctorat.
- Pour toute activité de formation doctorale complémentaire ayant eu lieu à Tunis, le doctorant doit déposer sa fiche de demande de validation au bureau de la Commission de Doctorat de l'ENICarthage dans la semaine qui suit la date de fin de l'activité en question.
- Pour une activité menée lors d'un séjour à l'extérieur de Tunis, le dépôt de la fiche de demande de validation doit se faire dans la semaine qui suit la fin du séjour.
- Pour chaque fiche de demande de validation déposée, la Commission de Doctorat fournit au doctorant une copie de cette demande portant le cachet de la Commission de Doctorat et la date du dépôt.
- Pour une activité de formation doctorale complémentaire sous la forme d'un cours, les crédits sont accordés selon le barème indicatif suivant :
  - Présence = 1,5 crédits au maximum
  - Présence + Note  $\geq 10$  = 3 crédits au maximum
  - Présence + Note  $< 10$  = 1,5 crédits au maximum
- La présence à un cours n'est validée que si le doctorant a assisté à toutes les séances du cours (une seule absence justifiée peut éventuellement être tolérée par l'enseignant lui même). La note est celle d'un examen écrit ou d'un travail personnalisé rédigé. Il n'est pas prévu de session de contrôle pour les examens. Le doctorant pourra repasser l'examen si celui-ci est programmé lors d'une session ultérieure pendant ses trois années de doctorat.
- L'offre des ECUFD de la Commission de Doctorat en Génie Electrique de l'ENICarthage est présentée à titre indicatif dans les tableaux des pages suivantes.

## Les UFD MCR et DCT à l'ENICarthage

Intitulé de l'UFD	Code et Intitulé de l'ECUFD	Objectifs/ Mots clés/Observations	Crédits	Mode d'évaluation
<b>Méthodologie &amp; Communications en Recherche – MCR (8 crédits à valider)</b>	MCR-1 Communications dans des séminaires, colloques et congrès	2 communications dans des séminaires internes =1 crédit, 1 communication nationale ou internationale =1 crédit	3 max	Textes des communications
	MCR-2 Articles et brevets	article (revue indexée) ou brevet soumis et accepté =1,5 crédits article (revue indexée avec facteur d'impact ISI Thomson) =2,5 crédits	5 max	Article ou brevet
	MCR-3 Formation à la recherche documentaire et à la présentation orale ou écrite de travaux de recherche.	Formation en méthodologie de la recherche documentaire et à la présentation orale ou écrite de travaux de recherche = 1crédit	3 max	Présence (cours, conférences, séminaires, atelier...)
	MCR-4 Ethique & Déontologie	Initiation à l'éthique et à la déontologie= 1crédit	1 max	Présence (cours, conférences, séminaires, atelier...)
	MCR-5 Propriété Intellectuelle	Initiation à la Propriété Intellectuelle= 1crédit	1 max	Présence (cours, conférences, séminaires, atelier...)
	MCR-6 Valorisation de la recherche et Innovation	Initiation à la Valorisation de la recherche et à l'Innovation = 1crédit	1 max	Présence (cours, conférences, séminaires, atelier...)
	MCR-7 Conférences MCR	Assister à 3 conférences MCR à l'ENICarthage =1 crédit 2 conférences MCR à l'extérieur de l'ENICarthage =1 crédit	1 max	Présence
<b>Développement de Compétences Transversales – DCT (8 crédits à valider)</b>	DCT-1 Formation à la Pédagogie d'Enseignement	Préparation au métier d'enseignant = 1crédit	2 max	Présence (cours, conférences, séminaires, atelier...)
	DCT-2 Expérience pédagogique	Un TD ou TP assuré sous la supervision du Directeur de thèse =1 crédit	3 max	Support pédagogique visé par le Directeur de thèse
	DCT-3 Langue	Selon score obtenu aux tests reconnus	3 max	Attestation de score
	DCT-4 Contribution au développement de la vie universitaire	Participation à l'organisation de manifestation scientifique Contribution à un projet de recherche contracté par la Structure de Recherche (SR) Expertise dans le cadre des activités de la SR	2 max	Attestation détaillée de l'organisme responsable de l'activité
	DCT-5 Stages de recherche	1 mois en Tunisie =1 crédit 1 mois à l'étranger =2 crédits	3 max	Rapport de stage visé par le responsable de stage qui a accueilli le doctorant
	DCT-6 Doctoriales	Présentation de travaux	1 max	Pièces justificatives
	DCT-7 Conférences DCT	Assister à 6 conférences DCT à l'ENICarthage =1 crédit 4 conférences DCT à l'extérieur de l'ENICarthage =1 crédit	1 max	Présence

## L'UFD FSS du Doctorat Génie Electrique à l'ENICarthage

Intitulé de l'UFD	Code et Intitulé de l'ECUFD	Objectifs/ Mots clés/Observations	Crédits -max-	Mode d'évaluation
<b>Formation Scientifique Spécialisée –FSS (14 crédits à valider dont 12 au minimum sous la forme de cours et 2 au minimum sous la forme de présence à des conférences spécialisées)</b>	Cours Spécialisés	Au début de chaque année universitaire, la Commission de Doctorat Génie Electrique de l'ENICarthage fixe un nombre de cours spécialisés en relation avec le domaine du génie électrique.	1,5/3 (par cours)	Présence/ Note
	Cours Complémentaires	Cours Spécialisés non fixés d'avance et/ou pouvant être choisis dans les UFD-FSS d'un autre doctorat.	1,5 / 3	Présence/ Note
	Conférences spécialisées	Assister à 6 conférences à l'ENICarthage =1 crédit 4 conférences à l'extérieur de l'ENICarthage =1 crédit (Une soutenance de thèse ou d'habilitation= Une conférence)	2 max	Présence